

---

**KENYA ET ISRAËL**

**Amnesty International condamne les actions menées contre des civils**

Index AI : AFR 32/021/02

**FLASH**

Amnesty International condamne fermement le fait que des civils aient été pris délibérément pour cibles lors de l'attentat à la voiture piégée perpétré ce matin (jeudi 28 novembre 2002) contre un hôtel israélien à Mombasa, au Kenya. Selon les informations diffusées par la presse au moins 11 personnes auraient été tuées lors de cette attaque. Des informations indiquent également que des civils qui se trouvaient à bord d'un avion de ligne israélien auraient aussi été pris pour cibles par deux tirs de missiles lancés peu de temps après que l'avion eut décollé de l'aéroport de Mombasa.

*« Rien ne peut justifier de prendre délibérément pour cibles des civils non armés, a déclaré Amnesty International ce jeudi 28 novembre 2002. Nous condamnons sans équivoque de telles attaques. Les autorités kenyanes devraient immédiatement ouvrir une enquête sur ces attentats, et les personnes soupçonnées d'en être responsables devraient être déférées sans délai à la justice. » ●*

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web [www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)**